

Extrait de l'Intervention de M. Spinelli
au Colloque de la Gauche Européenne le 22. 11. 1974

Un problème crucial auquel la Communauté est confrontée dans une période de crise économique, est celui des différences de structures économiques qui pourraient rendre de plus en plus difficile pour les soi-disants membres "faibles" d'assumer des obligations supplémentaires, voire même de respecter les disciplines qui existent déjà. Poser ce problème équivaut à s'interroger sur le fondement même de la construction communautaire.

Tout le monde ressent désormais l'exigence d'introduire dans le système communautaire une plus grande flexibilité. Toutefois, à mon avis, on peut répondre à cette exigence de deux manières différentes :

La première consisterait à constater l'impossibilité d'appliquer des règles générales valables pour tout le monde, admettre des exceptions pour les pays en difficultés, permettre aux Etats "forts" de progresser en attendant que les Etats "faibles" retrouvent un comportement économique "responsable" qui leur permettrait de rattraper les autres. Cette solution consiste en effet à confirmer une tendance qui existe depuis longtemps et qui a été caractérisée par la sortie de la Grande Bretagne, de l'Italie et ensuite de la France du serpent monétaire, transformé ainsi en "mini serpent", par les tentatives de rafistolage à court terme d'une politique agricole de plus en plus ébranlée et par les options divergentes en matière de politique énergétique.

Cette perspective, fondée sur la concertation des politiques nationales, paraît très bien s'adapter à une hypothèse de "crisis management" de la Communauté, dont a parlé aussi M. Brandt, confié aux réunions périodiques des Chefs de gouvernement, et donc à une évolution des institutions de la Communauté en sens intergouvernemental.

La deuxième démarche consiste à répondre aux difficultés structurelles des pays en difficultés par une Communauté dynamique, qui met en oeuvre une solidarité active, y compris les transferts de ressources nécessaires, pour aider les pays malades à procéder aux adaptations structurelles indispensables et leur permettre ainsi de tenir le pas avec les autres. Le développement d'importants instruments d'intervention active permettrait aussi une plus grande sélectivité et donc une plus grande flexibilité dans l'application des politiques, mais elle ne saurait en aucun cas être disjointe du respect des obligations existantes, notamment en ce qui concerne le marché unique, les fondements de la politique agricole, les règles de concurrence et les engagements de la politique commerciale commune. Les éléments de cette solidarité active seraient représentés par des décisions urgentes sur un Fonds régional important, un accroissement du Fonds social, un développement de l'instrument des emprunts communautaires, un renforcement du Fonds de coopération monétaire, le lancement d'une monnaie européenne, la mise en oeuvre d'une véritable politique énergétique commune. Le succès d'une telle évolution est en outre étroitement lié à la transformation de la Communauté en véritable Union politique et donc au renforcement de ses institutions.

Il ne s'agit pas là seulement de deux solutions possibles, il s'agit de deux conceptions différentes de l'avenir de l'Europe, et de la Communauté qui est, avant tout, une entreprise politique.

Dans le premier cas, on s'acheminerait vers une nouvelle version de l'Europe "à la carte" où, autour d'un "noyau dur" composé par l'Allemagne et le Bénélux, et auquel la France essayerait de s'accrocher, il y aurait des cercles concentriques qui impliqueraient différents degrés de participation à l'entreprise commune. Un premier cercle serait composé par l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande; un second cercle, sans doute, serait composé des pays développés de l'EFTA (Suède, Norvège, Autriche, Suisse); un troisième cercle des pays méditerranéens tels que la Grèce, la Turquie, l'Espagne et le Portugal. Dans cette Europe aux frontières indéfinies, la notion même d'identité européenne disparaîtrait; la Communauté s'acheminerait vers une inévitable désintégration et la cohésion de l'ensemble

Dans ces conditions, toute offre d'exceptions, même temporaires, au respect des obligations communautaires constitue un cadeau empoisonné pour les pays faibles, elle serait fondée sur une étrange collusion entre le manque de volonté d'assainissement des uns et l'égoïsme des autres, et ne serait qu'un alibi pour les pays forts qui entendent se soustraire à l'obligation politique de pratiquer une solidarité active.

Le choix est donc entre, d'une part la servitude et l'ébranlement de l'Europe, et d'autre part l'unité et la solidarité pour le progrès commun. Pourquoi hésite-t-on alors ? Parce que choisir l'unité implique nécessairement de renoncer à certaines prérogatives nationales en faveur d'institutions communes.

Une ambiguïté quant à ces aspects fondamentaux de la construction communautaire pourrait aussi avoir des conséquences graves sur l'évolution du problème britannique. En effet, quand le peuple britannique sera appelé à décider sur son appartenance à la Communauté, il devra savoir clairement s'il est appelé à choisir une Communauté solidaire à vocation politique ou bien une vague organisation commerciale aux contours de plus en plus indéfinis.

Quant au problème italien, ceux qui considèrent, en Italie ou à l'étranger, que l'Italie est structurellement dans l'impossibilité de respecter les obligations communautaires, montrent une grave incompréhension du phénomène italien. L'Italie est un pays qui présente des caractéristiques structurelles en partie différentes de celles des autres partenaires de la CEE. Toutefois, dans son ensemble, elle est un pays essentiellement européen, engagé dans une croissance économique et sociale rapide, même si elle est tumultueuse, dont les caractéristiques sociologiques, politiques, économiques et culturelles sont déjà analogues à celles du reste de la Communauté. Les Italiens protestent parce qu'ils veulent devenir encore plus Européens, et non parce qu'ils veulent l'être moins.

Mais la responsabilité plus grave incombe à ce sujet à la classe politique italienne. La situation présente montre qu'on ne peut plus continuer à envelopper l'opinion publique dans un brouillard de rhétorique européenne auquel ne correspond aucun engagement concret pour traduire en réalité les réformes qui sont imposées par les engagements découlants de l'appartenance à la Communauté.

ne pourrait être assurée que de l'extérieur, c'est-à-dire par la puissance américaine. Cette Europe, que certains considèrent désormais inévitable, pose néanmoins des questions graves, même du point de vue des seuls pays "forts". Correspond-t-elle à l'idée que la France s'est faite de son rôle dans la construction communautaire ? Les pays du Bénélux y retrouvent-ils leur sécurité et leur avenir ? Quelle réponse donne-t-elle au problème allemand, dont la Communauté a été jusqu'à présent la seule solution valable, bien qu'encore inachevée ? Toutes ces questions risquent de réouvrir soudainement les aspects les plus inquiétants du dossier européen, que la construction communautaire aurait dû faire oublier pour toujours.

Cette solution ne représenterait même pas une réponse valable aux problèmes économiques actuels. Les divergences dans le comportement économique des Etats membres ne sont pas dues à une prétendue irresponsabilité des partenaires sociaux de certains pays, mais à l'existence de différences structurelles réelles, qui se répercutent sur les comportements sociaux.

Un assouplissement des disciplines communautaires pour les pays faibles pourrait certainement les soulager à court terme, mais rendrait leur rattrapage sur le plan structurel encore plus difficile. Les tendances protectionnistes toujours latentes dans ces pays pourraient avoir libre cours et le fossé entre les deux Europes s'élargirait. Nié en théorie, l'isolement s'imposerait et aurait la tendance à devenir permanent. L'intérêt bien conçu des pays faibles exige au contraire de leur part un effort soutenu pour respecter leurs obligations et pour procéder à l'assainissement de leurs économies, sans permettre aucune tentation de recours au protectionnisme. Le soulagement dont ils ont besoin ne consiste certainement pas à leur permettre d'importer moins, mais plutôt à les aider à se mettre en condition de produire pour exporter davantage. Il est donc indispensable, parce que dans l'intérêt de tous, de procéder à des transferts de ressources des pays riches aux pays faibles qui ont une ampleur significative et non pas la valeur purement symbolique des instruments existants.